

DEMANDE DE DIAGNOSTIC A LA VENTE
Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

* Référence de la vente vendeur /acquéreur		
* Commune - Adresse du bien		
* Propriétaire du bien	Nom : _____ Prénom : _____	Tél : _____
* Adresse du Propriétaire		
Référence cadastrale	Section <input type="text"/> Parcelle <input type="text"/>	<input type="text"/>
* Nature du bien	Maison <input type="checkbox"/>	* Nb de points d'eau <input type="text"/>
	Immeuble <input type="checkbox"/> Copropriété <input type="checkbox"/>	Appartement(s) <input type="text"/> Nombre <input type="text"/>
	Bâtiment commercial <input type="checkbox"/>	Activité : (boulangerie, restaurant, etc)
Bien en location	OUI _____ NON _____	
Raccordé au réseau de collecte	OUI _____ NON _____	Pompe de relevage : OUI _____ NON _____
Siphon disconnecteur accessible	OUI _____ NON _____	Piscine : OUI _____ NON _____
* Interlocuteur chargé de la visite du contrôle	Nom : _____	Tél : _____
	Courriel : _____	

Je soussigné, _____ reconnaît avoir reçu et accepté mandat du vendeur ci-dessus désigné à l'effet de demander le diagnostic de l'installation d'assainissement et à en acquitter le prix, pour le compte du mandant, conformément à la grille tarifaire ci-dessous, auprès du service de gestion comptable, que la vente soit réalisée ou non. Le contrôle donnera lieu à la délivrance d'un rapport de visite concernant la vérification de raccordement des installations au réseau d'eaux usées.

Afin de faciliter le diagnostic, il est important que tous les regards d'eaux usées et d'eaux pluviales sous domaine privé, **notamment le siphon disconnecteur et le poste de relevage**, soient ouverts pour la visite.

Dans l'hypothèse où ces ouvrages ne seraient pas accessibles, le service se réserve le droit de mettre fin au rendez-vous. Cette intervention sera alors facturée au tarif « forfait de déplacement » en vigueur. Un nouveau rendez-vous devra ensuite être planifié en prenant contact avec le service.

Je m'engage à prévenir impérativement le service conformités au 02.41.74.57.52 en cas d'annulation du rendez-vous non décommandé au moins 48 heures à l'avance et sera facturé d'un déplacement à 80.40 € Tout rendez-vous.

Coût des contrôles en TTC

	Assainissement collectif
Contrôle 1 ^{ère} visite	131,04 €
Contrôle 2 ^{ème} visite et plus	75.60 €
Coût du logement supplémentaire pour les collectifs	18 €
Forfait de déplacement	80.40 €
Contrôle des activités économiques hors industriel	133,44 €
Contrôle des activités économiques industrielles	271,80 €

Fait le :

Signature et Tampon du demandeur (étude ou agence immobilière) obligatoire

N° de téléphone étude ou agence	
Courriel étude ou agence	
Adresse	

MANDAT , autorisant un notaire ou une agence immobilière à faire réaliser par Angers Loire Métropole un contrôle de conformité des branchements à l'occasion de la vente d'un bien.

Période tarifaire du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Adresse du bien à contrôler :
Prénom, Nom du vendeur
Nom du notaire/Nom du représentant de l'agence immobilière :
Nom et Adresse de l'étude/ Agence :

Je soussigné _____ donne mandat à Maitre _____ / l'agence immobilière _____ représentée par _____ , qui l'accepte, à l'effet de demander le diagnostic de l'installation d'assainissement du bien désigné ci-dessus et d'en payer le prix auprès du notaire/Agence, que la vente soit réalisée ou non.
A cet effet je verse à l'étude, en fonction de la grille tarifaire ci-dessous, une provision de _____ €, correspondant à une visite de contrôle.

En cas de contre visite nécessaire, ou d'absence au rendez-vous entraînant une facture du déplacement, je m'engage à compléter l'acompte par le montant nécessaire auprès du notaire/de l'agence, que la vente soit réalisée ou non.

Ale, Cachet et signature du notaire précédée de la mention « bon pour acceptation »	Ale, Signature du vendeur précédée de la mention « bon pour mandat »
--	---

Tarifs en vigueur sur la période tarifaire indiquée en en-tête :

Coût des contrôles en TTC	Assainissement collectif
Contrôle 1 ^{ère} visite	131,04 €
Contrôle 2 ^{ème} visite et plus	75,60 €
Coût du logement supplémentaire pour les collectifs	18,00 €
Forfait de déplacement, suite à absence du demandeur	80,40 €
Contrôle des activités économiques hors industriel	133,44 €
Contrôle des activités économiques industrielles	271,80 €